

## Racine conseille le groupe La Maison Bleue dans le cadre de l'acquisition du groupe Kids'Up

Racine conseille le Groupe La Maison Bleue, acteur majeur de la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, dans le cadre de l'acquisition de Kids'Up, partenaire des entreprises, collectivités et organismes publics pour la mise en place de structures d'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Créé en 2004 par Sylvain Forestier, chef d'entreprise et Antonia Ryckbosch, puéricultrice, le groupe la Maison Bleue possède aujourd'hui un réseau de 400 crèches en France, Suisse, Luxembourg et Royaume-Uni et 1500 crèches partenaires.

Créé en 2010 par Frédéric Dana, Kids'Up conçoit et gère des établissements d'accueil permettant aux enfants d'évoluer à leur rythme dans un environnement de qualité sécurisant pour les parents. Les structures Kids'Up ont ainsi vocation à accueillir les enfants des salariés des entreprises partenaires et/ou ceux des administrés de communes partenaires.

Par cette acquisition, le groupe La Maison Bleue poursuit son développement et ambitionne d'accélérer fortement sa stratégie de croissance externe pour atteindre son objectif de plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Illustration de cette dynamique, le groupe ouvre cette année en France une cinquantaine de crèches tout en maintenant son solide réseau de crèches actif, et recrute 800 à 1000 CDI par an.

Pour cette opération, Racine conseillait le groupe La Maison Bleue avec une équipe composée de :

- Luc Pons, associé, Caroline Hazout-Nakache et Alice Malaisé, avocats, sur les aspects corporate ;
- Sarah Usunier, associée et Guillaume Thuleau, counsel, sur les aspects de droit social ;
- Carol Santoni, associée et Gwénoél Morineaux, avocat, sur les aspects de droit immobilier.

La Société Kids'Up était conseillée par Sandra Corcos du cabinet Corcos Avocats.

### A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 249 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats MULTILAW et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.